



Département de la Haute-Garonne

**Mairie de
GOURDAN-POLIGNAN**

Nombre de Conseillers :

en exercice 15
présents 14
votants 14

OBJET :

Changement de la
chaudière du stade :
demande de
subvention

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-
Préfecture de Saint-
Gaudens et affichage

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2024-05-05

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, à 20 heures

Le Conseil municipal de la commune de Gourdan-Polignan dûment convoqué le 5 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. SAULNERON, Maire.

Présents : M. SAULNERON, M. BRATUCCI, Mme BRESSOLE, M. COLLA, M. DESERT-LACAY, Mme ECHEVARNE, Mme FAVAREL, M. FRATUS, Mme GALLEGRO, Mme GEVREY, M. JORDA, M. LARQUE, M. MARTINEZ, Mme RENAUD

Absents excusés :

Absents non excusés : M. GABAS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que la chaudière du stade ne fonctionne plus et que, par conséquent, les utilisateurs, notamment les enfants, n'ont plus d'eau chaude,

Considérant qu'il convient de la changer le plus rapidement possible

Considérant le plan de financement suivant :

Dépenses (montant HT)		Recettes	
Chaudière	16 141,69 €	Département 31 (40 %)	7 270,82 €
Porte	2 035,37 €	Commune (60 %)	10 906,24 €
Total	18 177,06 €	Total	18 177,06 €

Entendu l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** le projet de changement de la chaudière du stade pour un montant de 18 177,06 € HT,
- **Sollicite** l'aide du Département de la Haute-Garonne pour un montant de 7 270,82 €, soit 40 % du montant du projet,
- **Arrête** le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.



La présente décision peut être contestée devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>